Avenue de la Résistance

Le parti d'aménagement paysager tente de tisser un lien entre le contexte urbain commercial (avenue de la Résistance) et le milieu naturel que constitue le Rhône et ses berges.

Ainsi, les modelages et les tracés sinueux, parfois dissociés, des pistes cycles et chemins piétons permettent d'animer le parcours et ainsi de rompre avec une certaine rigidité et une forme de banalisation de ce type d'aménagement 'routier'.

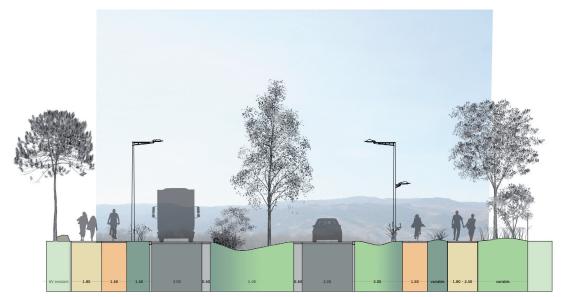
Certains espaces verts forment des dépressions. Ces espaces à l'image de noues et des fossés, seront utilisés afin de gérer les eaux de pluies après ruissellement sur les surfaces adjacentes. Ce principe d'écoulement d'Est en Ouest, suggère l'écoulement des eaux en direction du Rhône.

Le choix des végétaux ainsi que leur mise en scène fait également référence à la proximité du fleuve et confère à l'aménagement une image singulière et naturelle.

On distingue 3 types de plantations :

- les surfaces enherbées (gazon ou prairie) : les noues, fossés et espaces verts de second plan
- les massifs : mélange de graminées, de vivaces et d'arbustes bas plantés sur lit de graviers et sable : petits espaces et bordures de noues, ...
- Les plantations d'arbres constituées d'arbres-tiges et d'arbres cultivés en forme naturelle ou cépées plantés de manière aléatoire à interdistance variable et sans recherche d'alignement. La diversité des essences utilisées permettra de rompre avec les codes de l'alignement urbain. Le développement de ces arbres devra néanmoins rester compatible avec les emprises disponibles et le trafic poids lourds.





Au fil du Rhône

2008 - 2010 Ville de Bourg Les Valence - Mission de maîtrise d'oeuvre - Partenaire : Ingérop CI (mandataire) Linéaire : 700 m - Coût des travaux : 1.4 millions €HT - Coût travaux paysagers : 300 000 €HT



GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES







GESTION ALTERNATIVE DES EAUX PLUVIALES

